

## **Appel à soutien de l'InCIAM Action ou projet**

**A déposer au fil de l'eau avec une date limite : 30 novembre 2025**

L'appel « flash » de l'InCIAM permet un soutien et une participation financière de l'institut à la réalisation de projets ou d'actions interdisciplinaires.

Les bénéficiaires en sont les chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants, membres de l'InCIAM, et travaillant sur la Créativité et/ou l'Innovation.

Les critères d'évaluation des dossiers soumis sont les suivants (même si les dossiers n'ont pas nécessairement à remplir de façon exhaustive tous ces critères)

1. Clarté de la présentation et faisabilité du projet ;
2. Intérêt scientifique, liens et caractère novateur vis-à-vis des thématiques de l'InCIAM et des unités de recherche impliquées dans le projet et, le cas échéant, des activités de formation au sein de l'InCIAM ;
3. Internationalisation ;
4. Interdisciplinarité ;
5. Lien avec le monde socio-économique et culturel ;
6. Retombées attendues, y compris dans le domaine de la formation ou de la valorisation et des apports pour le CreaLab (ex. : mise en place d'une collaboration avec un partenaire non-académique) et le monde socio-économique ;
7. Budget prévisionnel (adéquation et justification).

**Nom et prénom du porteur du projet :**

**Unité de recherche :**

**Gestionnaire de l'unité de recherche habilité SIFAC (obligatoire) :**

**Composante :**

**Nom du projet :**

**Sigle du projet (5 caractères maximum) :**

<b>Axe(s) de l'InCIAM en lien avec le projet cocher la ou les case(s) correspondante(s)</b>	
	Axe 1.1 : Épistémologie et génétique des productions créatives
	Axe 1.2 : Compréhension des processus créatifs et d'innovation & Assistance à ces processus
	Axe 1.3 : Analyse et accompagnement des industries créatives et culturelles
	Axe 2.1 : Développement d'innovations : Santé
	Axe 2.2 : Développement d'innovations : Éducation
	Axe 2.3 : Développement d'innovations : Travail

<b>Type de soutien financier demandé cocher la ou les case(s) correspondante(s)</b>	
	Séminaires destinés aux étudiants (de différentes formations préexistantes)
	Séminaires destinés aux doctorants/post-docs (de différentes disciplines)

<b>Type de soutien financier demandé</b> <b>cocher la ou les case(s) correspondante(s)</b>	
	Formations aux dispositifs des plateformes (étudiants, doctorants / post-doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs)
	Mobilité entrante et sortante des étudiants / doctorants / post-doc
	Journées d'études annuelles des axes de recherche de l'InCIAM
	Journée d'étude portant sur les projets financés par l'InCIAM
	Séminaires interdisciplinaires portant sur les pratiques d'analyse de la créativité et de l'innovation
	Séminaires portant sur la créativité coorganisés avec des laboratoires affiliés à l'InCIAM
	Ecoles de saison
	Animation des travaux dans les axes de recherche (2021-2027)
	Publications conjointes (interdisciplinaires)
	Mobilité entrante et sortante des chercheurs/enseignants-chercheurs
	Actions collaboratives entre formations affiliées à l'InCIAM : Réunions des responsables de formation, séminaires en commun et accueils de stagiaires dans les laboratoires, avec des perspectives pluridisciplinaires + projets pluridisciplinaires entre étudiants de master
	Conférences invitées
	Projet de partenariat Erasmus+ avec 4 autres partenaires de Civis : Budget pour déplacements pour montage de dossier
	Civis : support à des activités en lien avec CIVIS
	Soutien financier à l'édition et la publication (incluant traduction ou copy-editing)
	Soutien financier à la mobilité (ex : déplacement colloque, mobilité sortante à l'étranger)
	Soutien financier à des stages courts (finissant fin 2025)
	Soutien financier à l'expérimentation et aux travaux de terrain (finissant fin 2025)
	Soutien financier à l'élaboration de réponses à appels d'offres nationaux, européens et internationaux
	Actions de valorisation en direction du monde socio-économique

<b>Description du projet ou de l'action (10 lignes maximum)</b>	
	<p>Décrire le projet en mettant en exergue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les liens avec les thématiques de la Créativité et/ou de l'Innovation</li> <li>• la plus-value pour l'InCIAM au regard des axes de l'institut et, le cas échéant, du CréaLab ou de formations relevant du périmètre de l'InCIAM</li> <li>• le caractère interdisciplinaire</li> <li>• l'internationalisation</li> <li>• le lien avec le monde socio-économique et culturel</li> </ul>
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	

9 10	
---------	--

**Montant possible pour le budget demandé : 1 500 € maximum**

Rubrique	# fois (A)	# pers (B)	Coût HT Unitaire (C)	Total HT (AxBxC)	Date d'engagement
<b>Total</b>				<b>(&lt;= 1500 €)</b>	<b>Butoir : 30/11/2025</b>

NB : des devis correspondants aux différentes lignes devront être fournis avec cet appel à projets

**Je, soussigné [NOM Prénom du porteur du projet] m'engage en cas d'obtention d'un soutien financier :**

1. à engager le budget alloué par l'InCIAM au plus tard d'ici le 30 novembre 2025 ;
2. à citer l'InCIAM et à respecter la charte de publication (cf. annexe 1 ci-jointe).

[Signature du porteur du projet]

**Visa du Directeur ou Directeur adjoint de l'Unité de Recherche**

**Visa du référent du laboratoire au sein de l'InCIAM (cf. annexe 2)**

## Annexe 1 : charte de publications

Vous avez déposé un projet dans le cadre d'un appel à projet financé par l'InCIAM. Dans le cas où l'InCIAM contribue à votre projet, vous devez vous engager, conformément à la demande d'A\*MIDEX, à respecter la charte de signature et de publication. L'InCIAM doit être explicitement mentionné.

- Les supports de communication orale, les communications par voies d'affiche, les sites internet doivent afficher les logos d'AMU (attention nouveaux logos) et des « Investissements d'Avenir » ci-dessous.
- Les publications issues de l'institut respecteront la charte de signature des publications scientifiques d'Aix-Marseille Université<sup>1</sup> disponible sur le site de la Fondation et comporteront la mention : "Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d'Avenir, Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A\*Midex" AMX-19-IET-005, ou "The project leading to this publication has received funding from the Excellence Initiative of Aix-Marseille University - A\*Midex, a French "Investissements d'Avenir programme" AMX-19-IET-005.
- Les publications seront obligatoirement déposées dans HAL AMU, archive ouverte de l'Université, dans la collection A\*Midex. Pour celles-ci, il est requis le texte intégral de la version finale acceptée par l'éditeur.
- Un complément important : il vous faut également **mentionner explicitement l'InCIAM dans votre affiliation, après le nom du/des labo(s), et après Aix-Marseille Université.**
  - 1) dans l'affiliation : **Aix-Marseille Univ., votre ou vos unité(e) de recherche, InCIAM.** Le chercheur signe avec l'affiliation à son unité de recherche en rajoutant sur la même ligne en information complémentaire son institut.
  - 2) et dans les remerciements
- D'autre part, il faut mentionner dans les remerciements A\*Midex la référence de la convention avec l'institut. Cela permettra de récupérer facilement l'ensemble de la production de l'institut.
- Comme cela vous a été précisé, dans la partie remerciements, il vous faut indiquer le numéro de référence de l'InCIAM : AMX-19-IET-005

 <p>Aix Marseille Université</p>	 <p>Institut créativité et innovations Aix Marseille Université</p>
	

## Annexe 2 : Liste des directions, directions adjointes et référents de l'InCIAM au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Sigle Labo	Label Labo	Direction	Dir.-adjointe	Référent
ADEF	UR 4671	C. Poplimont	P. Brandt Pomares P. Terrien Fatima Davin G. Lo Monaco	C.Poplimont
CGGG	UMR 7304	P. Taranto	S. Dutruel	P. Taranto
CERGAM	UR 4225	N. Richebé	S. Amabile V. Chauvet	S. Amabile
CIELAM	UR 4235	T. Vigliano	/	JM. Quaranta
CRET-LOG	UR 881	N. Merminod	/	E. Kacioui Maurin
CRPN		B. Burle	B. Alescio-Lautier I. Régner	B. Alescio-Lautier R. Mizzi
C2VN	UMR_S 1263	F. Dignat-George	PE Morange	B. Gaborit
IMSIC	UR 4262	M. Durampart, Univ. Toulon	A. Joux	MP Fourquet-Courbet
LEST	UMR 7317	C. Baret	/	A. Pascal
LIS	UMR 7020	S. Sené	P. Bellot F. Chittaro	E. Tranvouez
LPCPP	UR 3278	E. Bouteyre	/	G.Gimenez
LPL	UMR 7309	C. Meunier	S. Herment	C. Combe
LPS	UR 849	F Girandola	/	F Girandola
PRISM	UMR 7061 FRE 2006	S. Ystad	R. Adjiman	V. Tiffon
PSYCLE	UR 3273	B. Isableu	/	N. Bonnardel
VITROME	UMR D 257	Ph. Parola	S. Ranque Resp. équipe : P-E Fournier	L. Pellegrin H. Chaudet